

Organisation du colloque :

Professeure **Nathalie Vézina**, Université de Sherbrooke
Présidente de l'Association québécoise de droit comparé
Nathalie.Vezina@USherbrooke.ca

avec la collaboration de :

Professeure **Élise Charpentier**, Université de Montréal
Professeure **Michelle Cumyn**, Université Laval
Professeur **Pierre-Gabriel Jobin**, Université McGill,
titulaire de la Chaire Wainwright en droit civil

Les organisateurs tiennent à remercier les Éditions Yvon Blais, la Faculté de droit de l'Université McGill et la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pour leur soutien dans l'organisation de ce colloque.

Consultez le site de l'AQDC : www.aqdc.qc.ca



Le droit uniforme :

Limites et possibilités



Retourner le formulaire à l'adresse suivante :

Association québécoise de droit comparé
a/s Madame Fannie Roy
Faculté de droit
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke QC J1K 2R1

Association québécoise de droit comparé

Vendredi 4 avril 2008 à 13 h 30

Faculté de droit de l'Université McGill
3660, rue Peel, Montréal QC

AQDC

Le droit uniforme : Limites et possibilités

Vendredi 4 avril 2008 à 13 h 30

Faculté de droit de l'Université McGill

13 h 15 Accueil

13 h 30 Assemblée annuelle de l'Association québécoise de droit comparé sous la présidence de la professeure **Nathalie VÉZINA**

14 h Colloque annuel sous la présidence de l'honorable **Anne-Marie TRAHAN** de la Cour supérieure du Québec
Mot de bienvenue

14 h 10 ATELIER 1
Concevoir le droit uniforme : modèles et expériences

(14 h 10 Atelier 1)

Élise CHARPENTIER
Professeure, Faculté de droit,
Université de Montréal

« Les droits de tradition civiliste comme modèle pour l'unification »

Interventions :

Robert LECKEY
Professeur, Faculté de droit, Université McGill

« La collaboration de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et d'UNIDROIT »



À une époque marquée par le phénomène de globalisation et la multiplication des échanges transfrontaliers, l'uniformisation se présente comme un thème incontournable du droit contemporain. S'agit-il d'une panacée ou, au contraire, d'une simple utopie ? La réponse à cette question se trouve sans doute entre ces deux extrêmes.

L'Académie internationale de droit comparé présentera à Mexico, à l'automne 2008, son premier congrès intermédiaire sous le thème « L'incidence du droit uniforme sur le droit national : Limites et possibilités ». L'Association québécoise de droit comparé, pour son colloque annuel 2008, a souhaité prendre le relais des travaux de l'Académie et aborder le même thème général de l'uniformisation du droit, tout en élargissant quelque peu son registre. Le colloque du 4 avril 2008 comportera donc une présentation des rapporteurs désignés par l'Association québécoise de droit comparé pour certains ateliers du congrès de Mexico. S'ajouteront d'autres conférenciers de renom qui, dans leurs sphères d'activités respectives, se sont penchés sur la conceptualisation et la mise en pratique du droit uniforme.

Je profite de cette invitation pour souligner l'importance que revêt votre soutien aux activités de l'AQDC. Outre son colloque annuel, qui permet d'aborder des thèmes actuels dans le domaine du droit comparé, l'AQDC organise un concours de rédaction destiné à encourager l'étude comparative du droit, en récompensant des étudiants du 1^{er} cycle et des cycles supérieurs qui se sont distingués par la qualité exceptionnelle de leurs travaux. Lors de congrès internationaux de l'Académie internationale de droit comparé, l'AQDC voit à la désignation des rapporteurs nationaux, en collaboration avec l'Association canadienne de droit comparé, et peut également offrir un soutien financier aux rapporteurs qui participent à ces congrès. Je vous rappelle que ce soutien est réservé aux personnes qui sont membres en règle de l'AQDC depuis au moins deux ans.

Je vous invite donc à devenir membres de l'AQDC ou à renouveler votre adhésion pour l'année 2008, puisque ce sont vos cotisations qui constituent la source principale de financement pour les activités que je viens d'évoquer. J'espère également vous compter nombreux au colloque annuel du 4 avril prochain, lequel sera précédé, comme le veut la tradition, de l'assemblée générale des membres de l'AQDC.

La présidente,

Professeure Nathalie Vézina
Faculté de droit
Université de Sherbrooke

(14 h 10 Atelier 1)

Michelle CUMYN
Professeure, Faculté de droit, Université Laval

« Le projet conjoint de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, du National Conference of Commissioners on Uniform State Laws et du Centre mexicain de droit uniforme, afin d'harmoniser le régime juridique des associations contractuelles »

Questions et discussion

15 h Pause santé

15 h 15 ATELIER 2
Rendre justice à l'ère de l'harmonisation du droit : conflits de lois et arbitrage

Frédérique SABOURIN
Avocate, Direction des affaires juridiques,
Ministère de la Justice du Québec

« Les conventions des conflits de lois et leur réception dans le droit national »

Rapport national au 1^{er} congrès intermédiaire de l'Académie – Mexico 2008

(15 h 15 Atelier 2)

Michel DESCHAMPS
Associé, McCarthy Tétrault

« L'unification des règles de conflit de lois applicables en droit des sûretés »

Fabien GÉLINAS
Professeur, Faculté de droit et Institut de droit comparé, Université McGill

« L'arbitrage comme vecteur d'intégration du droit uniforme »

Rapport national au 1^{er} congrès intermédiaire de l'Académie – Mexico 2008

Questions et discussion

16 h 30 Allocution de clôture

H. Patrick GLENN
Professeur, Faculté de droit et
Institut de droit comparé, Université McGill
Titulaire de la Chaire Peter M. Laing

« Libre propos sur le droit uniforme »

17 h Cocktail offert par la Faculté de droit de l'Université McGill

Adhésion 2008 et Inscription au colloque du 4 avril 2008

- Je souhaite adhérer à l'AQDC pour l'année 2008 (25 \$) et m'inscrire au colloque du 4 avril 2008 (35 \$, incluant les actes du colloque à paraître aux Éditions Yvon Blais). **Ci-joint mon paiement de 60 \$.**
- Tarif étudiant (études à temps plein – 2^e et 3^e cycles)
Je souhaite m'inscrire au colloque du 4 avril 2008 (25 \$, incluant les actes du colloque à paraître aux Éditions Yvon Blais). **Ci-joint mon paiement de 25 \$.**
Préciser l'établissement fréquenté et le programme d'études :

- Je n'assisterai pas au colloque du 4 avril 2008 mais je souhaite adhérer à l'AQDC pour l'année 2008. **Ci-joint mon paiement de 25 \$.**

(Prière de s'inscrire au colloque au plus tard
le 20 mars 2008.)

TOUT PAIEMENT PAR LA POSTE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE FAIT À L'ORDRE DE **L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DROIT COMPARÉ.**

Nom : _____

Institution (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Courriel * : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

* Certaines annonces aux membres de l'AQDC sont transmises par courriel uniquement.